

1. EDITORIAL

Le SAMSAH a traversé en 2022 une crise importante liée d'une part au départ de plusieurs salariées suite à la mise en place de l'obligation vaccinale, d'autre part au départ de la cadre intermédiaire et du psychiatre référent. Le dialogue entre la Direction et l'équipe ainsi que des recrutements rapides sur les postes vacants ont permis de renouer la confiance et de reprendre l'activité dans des conditions satisfaisantes afin de mettre en œuvre plusieurs axes de travail du projet de service : le soutien aux aidants, la promotion d'actions inclusives pour les bénéficiaires, le développement de partenariats avec le secteur des personnes âgées et la structuration du partenariat avec les Hôpitaux Civils de Colmar.



La participation de l'ARSEA à la consultation territoriale sur la transformation de l'offre, pilotée par l'ARS et la CeA, a permis de renforcer les liens de partenariat et mettre en lumière une demande de coordination inter-associative pour assurer une meilleure continuité de parcours pour les bénéficiaires.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Ouvert depuis 2012, le SAMSAH dispose depuis 2015 d'un agrément de 30 places. La vocation du SAMSAH 68 est de proposer un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins. **Ce service en milieu ordinaire vise une plus grande autonomie des personnes** et contribue à leur réhabilitation psycho-sociale. Il propose donc une assistance pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'un suivi médical et paramédical en milieu ouvert.

Cet accompagnement soutient et participe à la réalisation du projet de vie de personnes adultes en situation de handicap, notamment psychique, sur le territoire de Santé 3 du Haut-Rhin.

Les missions du SAMSAH sont définies comme suit :

- Accueil /Admission
- Investigation
- Mise en œuvre du projet personnalisé
- Veille
- Expertise dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

2.1. Nombre de personnes concernées par les missions

La file active du SAMSAH est de 76 personnes tout au long de l'année 2022.

	2021	2022
File active	83	76
<i>Mission d'accueil</i>	24	19
<i>Mission d'investigation</i>	20	15
<i>Mission d'accompagnement</i>	75	47
<i>Mission de veille</i>	12	21
<i>Sortie</i>	25	33
<i>Expertise PCH</i>	5	6

Commentaires sur les flux

L'activité du service a baissé en termes d'accompagnement, de mission d'accueil et de mission d'investigation. On observe une augmentation des missions de veille pour des accompagnements dont les objectifs ont été atteints ainsi que les sorties.

Commentaires sur les missions

La mission d'accueil : 19 personnes ont été reçues en premier accueil :

- 7 demandes ont abouti à une investigation,
- 12 ont été réorientées (SAVS, secteur social droit commun, service de soin...) ou ont été classées sans suite (pas de besoin ou de souhait d'accompagnement, santé jugée prioritaire...)

La mission d'investigation : 15 personnes concernées. Cette mission a pour objectif de déterminer les besoins et les attentes de la personne et de mettre en place les objectifs et les moyens de l'accompagnement à venir.

Sur ces investigations : 7 sont toujours en cours à fin décembre 2022, 1 a abouti à la mise en œuvre du projet personnalisé et 7 n'ont pas souhaité poursuivre la démarche.

La mission d'accompagnement :

Cette mission correspond à la mise en œuvre du projet personnalisé de la personne accompagnée. 47 personnes ont été accompagnées, par un ou plusieurs professionnels du service (psychiatre, infirmière, aide-soignante, psychologue ou conseillère en éducation sociale et familiale).

La mission de veille : on observe une augmentation de la mise en veille de dossiers de personnes dont les objectifs sont atteints mais qui peuvent encore avoir un besoin de soutien ponctuel.

ETUDE DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE AU 31 DECEMBRE

Au 31.12.2022 : l'effectif de personnes encore accompagnées est de **47 personnes**.

2.2. Répartition de l'effectif par âge et par sexe

TRANCHES D'AGE	18/24 ans	25/29 ans	30/34 ans	35/39 ans	40/44 ans	45/49 ans	50/54 ans	55/59 ans	60/74 ans
FEMMES	5	2	4	1	1	2	5	5	1
HOMMES	2	3	4	3	4	3	1	1	0
TOTAL	7	5	8	4	5	5	6	6	1

Commentaires

La population des personnes en accompagnement est de 26 femmes et de 21 hommes.

On observe deux tranches d'âge plus importantes en effectif : les 18/34 ans, ce qui peut correspondre à une entrée dans la maladie psychique et les 45/60 ans, pour lesquels d'autres problématiques peuvent apparaître (baisse de la capacité de travail, apparition d'autres pathologies d'ordre somatique).

2.3. Profil spécifique du public accompagné

Composition du ménage	Nombre
Célibataire sans enfant	35
Célibataire avec enfant	6
Couple avec enfant	4
Couple sans enfant	2
Vivant avec son conjoint ou un membre de sa famille	26
Vivant seul	20
En colocation	1

Commentaires

74% de la population est constituée de célibataires sans enfants, soit 35 personnes accompagnées. 55% vivent seuls. Ces éléments indiquent un risque d'isolement social auquel le service est attentif.

Types de déficiences	Déficience principale	Déficience secondaire
Troubles du psychisme	43	
Intellectuelle	1	4
Autisme et autres TED	1	1
Troubles du langage et apprentissage		
Auditive		
Visuelle		
Motrice		
Métabolique	1	1
Cérébro-lésion		1
Polyhandicap		
Troubles des conduites et comportements TCC	1	6
Addictions		15

Commentaires

91% des personnes accompagnées présentent comme déficience principale des troubles psychiques. Ce profil de personnes nécessite un accompagnement dans les actes quotidiens avec une spécificité liée au maintien de la santé et à la promotion d'actions en faveur de celle-ci.

31% des personnes présentent une addiction, ce qui va très souvent de pair avec certaines pathologies psychiques. Cela signifie que l'accompagnement de ces personnes doit porter autant sur les soins psychiques que sur les soins en addictologie.

Particularité : le suivi des hospitalisations

Sur 76 personnes ayant été accompagnées sur toute l'année 2022, 8 personnes ont été hospitalisées avec :

- 3 personnes en service psychiatrique soit 140 jours d'hospitalisation
- Les 5 autres pour divers soins somatiques (SEP, néphrologie, addictions)

Le service continue à accompagner les personnes lorsqu'elles sont hospitalisées et contribue ainsi à préparer leur sortie.

HABITAT	Nombre de personnes
Logement autonome indépendant	30
Logement chez un tiers	16
Hébergement en institutions	1
Sans domicile fixe	0

Commentaires

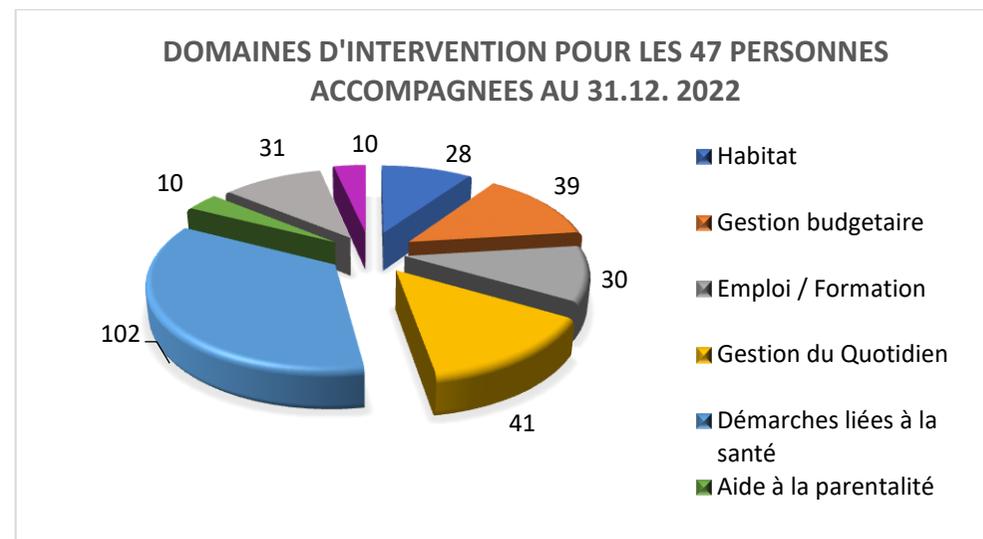
64% des personnes accompagnées au 31.12.22 habitent en logement dit autonome, pour 34% vivant chez un tiers. L'équipe pluridisciplinaire œuvre pour le maintien des bénéficiaires dans leur domicile. L'habitat inclusif apparaît comme une modalité d'habitat en mesure de répondre aux besoins d'accompagnement et d'autonomie de certains bénéficiaires.

PROTECTION DU MAJEUR	Nombre de personnes
Non concerné	35
Tutelle	3
Curatelle simple	0
Curatelle renforcée	9
En cours	0

Commentaires

25 % des personnes sont sous mesure de protection, ce qui témoigne de leur degré de vulnérabilité et de la nécessité d'un accompagnement dans l'ensemble des domaines périphériques à la santé. 74 % ne sont pas concernés mais peuvent également avoir besoin d'un soutien social.

Dans le tableau ci-dessous on observe que le domaine d'intervention principal reste l'ensemble des démarches liées à la santé puis les domaines de la gestion du quotidien et de la gestion budgétaire.



2.4. Suivi de l'activité professionnelle

ACTIVITE PROFESSIONNELLE	Nombre de personnes
Activité en milieu ordinaire	2
Activité en entreprise adaptée	0
Activité en établissement et service d'aide par le travail	2
Formation professionnelle	1
En recherche d'emploi	13
Personnes inactives (invalidité, retraité, homme ou femme au foyer)	29
Autres : bénévolat, retraite...	0

Commentaires

61% des personnes accompagnées sont considérées comme inactives. Environ 27% sont en recherche d'emploi, et 9% sont en emploi (tout milieu de travail confondu).

L'accès à l'emploi nécessite souvent une préparation, un accompagnement et un aménagement qui prennent en compte les particularités des personnes concernées. Le maintien dans l'emploi reste un objectif d'accompagnement (gestion des angoisses, respect des rythmes, relations au travail).

NATURE DES ENTRETIENS EN LIEN AVEC LES MISSIONS

Sur l'ensemble des rencontres physiques avec les personnes, 88% se sont faites à l'extérieur du service (dont 69% au domicile des personnes).

Le lien téléphonique représente sur l'ensemble des modes de contact celui qui a été le plus utilisé sur 2022 à hauteur de 58%, la période de confinement ayant privilégié un contact téléphonique régulier avec toutes les personnes accompagnées.

Missions/ entretiens	Service/ permanence	Visite domicile	Entretien téléphonique	Hors murs	TOTAL
Accueil	43	8	13	1	65
Investigation	27	67	122	11	227
Accompagnement	48	531	1270	303	2152
Veille	10	96	186	7	299
TOTAL	128	702	1591	322	2743

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

- **Mouvement du personnel :**
 - Départ du psychiatre et de la cadre intermédiaire
 - Départ d'une secrétaire et d'une infirmière
 - Embauche d'un psychiatre, d'un cadre intermédiaire
 - Embauche d'une aide-soignante et d'une infirmière
- **Poursuite du programme Pro-famille :** dispensation de 2 sessions, l'une avec un démarrage au mois de mars et l'autre au mois de septembre, toutes deux ayant eu lieu dans des locaux mis à disposition au CH de Rouffach.
- **Participation de cinq professionnels au Congrès Pro-famille** à Tours.
- **Plateforme Ressources :** 3 temps de rencontre ont eu lieu en 2022 avec la participation de 6 partenaires locaux (CARAH Colmar, FAHT Adèle de Glaubitz, MAIA)

3.2. Travail avec les familles

- Accompagnement des aidants dans le cadre du Programme psychoéducatif « PRO-FAMILLE »,

- Projet de mise en place d'une action de soutien aux aidants de personnes touchées par une maladie psychique : construction des contenus et programmation pour 2023 de la première session.

3.3. Action du service dans le domaine de l'inclusion

- Mise en place d'une action collective à visée de pair-aidance avec 7 bénéficiaires
- Participation de bénéficiaires au colloque de la semaine d'information en santé mentale
- Participation d'une bénéficiaire à la journée sur la réhabilitation le 8 décembre à Nancy



3.4. Action dans le domaine de la coordination de parcours des usagers

- Organisation de rencontres avec l'ensemble des intervenants médicaux et des autres partenaires concernant des situations particulières des bénéficiaires.
- Participation aux matinées de la réhabilitation organisées par le CH de Rouffach
- Rencontre des référents handicap des Hôpitaux civils de Colmar pour la construction d'une fiche de liaison leur permettant d'adapter l'accueil des personnes avec troubles psychiques lors d'une hospitalisation.

3.5. Action dans le domaine du partenariat

- Présence aux groupes de travail Inter-SAMSAH Alsace,
- Participation aux rencontres TSNH (Travailleurs Sociaux Nord Handicap)
- Participation aux CLSM de Colmar, Ribeauvillé-Munster, et Guebwiller
- Organisation et communication sur la Plate-Forme Ressources

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

4.1. Politique de gestion des risques

Soutien à l'équipe

- Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour le personnel non Cadre : 6 réunions dont 3 communes avec les SAVS.
- Une démarche de soutien à l'équipe a été mise en œuvre dans le cadre de la gestion des risques psycho-sociaux (présence du CSSCT, réunions d'expression avec la Direction)

4.2. Formation professionnelle

- Manipulation des extincteurs Infirmière/Aide-soignante
- Découvrir les entretiens systémiques 1Infirmière/1CESF
- SST Recyclage 1 Aide-soignante
- Gérer le stress par la sophrologie 1Infirmière/ 1Aide-soignante /1CESF/1Secrétaire
- Mind-fullness 1 IDE
- Intérêt de la psychologie positive pour favoriser le bien être des usagers comme des professionnels 1 secrétaire

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2022

Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le personnel paramédical est majoritaire et en cohérence avec les missions du service. Les postes d'IDE sont les plus représentés.

Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux	TOTAL
1	0,5	1,5	4,58	0,18	0,00	7,76
CDI de remplacement			0,45			

Départs :

- 1 secrétaire
- 1 cadre intermédiaire
- 1 IDE
- 1 psychiatre

Nouvelles embauches :

- 1 IDE en CDI à 1 ETP suite à une démission
- 1 Aide-soignante à 0,45 ETP
- 1 psychiatre à 0,13 ETP
- 1 cadre intermédiaire à 1 ETP

Evolution du personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en ETP)

2020	2021	2022
9,65	7,36	7,76

6. CONCLUSION

Malgré les circonstances particulières rencontrées en 2022, le SAMSAH a réussi à être présent pour les bénéficiaires tout au long de l'année. L'arrivée au fil de l'année de nouveaux collègues et d'un nouveau cadre intermédiaire a permis de redonner du souffle à l'équipe et de relancer la mise en œuvre de projets, notamment des actions de soutien aux aidants. Fort de cette dynamique, le SAMSAH prévoit de continuer à décliner son projet de service en 2023.

Perspectives 2023

- Poursuivre les actions visant l'inclusion sociale au travers de propositions culturelles, de loisirs et sportives
- Mettre en œuvre les programmes de psycho-éducation BREF et « SAVOIR ET AGIR » à destination des aidants
- Mettre en place la fiche de liaison sanitaire avec les Hôpitaux Civils de Colmar dans le cadre du partenariat initié avec les référents handicap des HCC
 - Développer les actions de pair-aidance démarrées en 2022

Annie WEISSLOCKER, Directrice

Mathieu ROECKEL, Cadre Intermédiaire